

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES

# RENAULT

CAPITAL : 120.000.000 FR.  BILLANCOURT (SEINE)

CATALOGUE  
PIÈCES DE RECHANGE

## CAMIONNETTES

CHARGE TOTALE : 1.000 KGS

TYPES : AGS 2 - AGS 3

P . R  
4 2 6  
AVRIL  
1939

## AVIS IMPORTANT

### PIÈCES D'ORIGINE RENAULT

Nous tenons à avertir notre clientèle que l'on vend des imitations de nos pièces de rechange. Ces pièces sont souvent exécutées avec des matières premières défectueuses ou ayant subi un mauvais traitement ; de plus, elles laissent à désirer comme usinage et interchangeabilité.

Afin de mettre en garde notre clientèle contre des contrefaçons, nous poinçons de notre nom ou de notre marque. (R), (R), (R), (R), la plupart de nos pièces détachées, en particulier les bougies, coussinets, soupapes, pignons, etc. ; les autres portent une bande ou plomb de garantie de notre marque.

Nous prions donc nos Clients d'exiger notre marque de fabrique sur les pièces qui leur seraient délivrées par des intermédiaires, afin d'éviter les mécomptes qui pourraient résulter de l'emploi de pièces détachées ne provenant pas de notre fabrication.

Le montage sur nos châssis de pièces non d'origine, les ruptures ou déformations de ces pièces de qualité inférieure, peuvent occasionner de graves détériorations à d'autres pièces de nos châssis et de notre fabrication ; la garantie dont nous couvrons nos véhicules pendant six mois sera retirée à tout véhicule sur lequel des pièces montées par nous auront été remplacées par des pièces d'une autre origine.

Tous nos agents ont pris, par contrat, l'engagement de ne vendre que des pièces d'origine et de porter sur les factures la mention : *Pièces de rechange garanties d'origine*. Dans votre intérêt et pour votre sécurité, exigez cette indication sur les factures de pièces de rechange que vous achetez.

### COMMANDES

Pour passer commande de pièces de rechange, soit à l'usine, soit à nos agents, il est nécessaire d'indiquer :

- 1° Le type de véhicule, sa puissance et son symbole ;
- 2° Les numéros de livraison et de fabrication du châssis (renseignements indispensables) ;  
Le numéro de livraison du châssis se trouve sur la plaque losange fixée sur la planche-tablier, sous le capot ;
- 3° Le numéro de fabrication de la pièce et sa désignation tels qu'ils sont donnés par le présent catalogue.

Exemple de commande par un Client ne possédant pas de bon de commande :

« Veuillez nous livrer (contre remboursement, par postal, en gare, etc.), pour notre camionnette type AGS 2, numéro de plaque losange 395.548, numéro de plaque ovale 2.344.

X 8.115.248. — Levier de commande de frein avant.

### NOTA

Nous appelons « pièce droite », la pièce qui est à droite du conducteur, celui-ci étant à son volant de direction.

### PAIEMENTS

Toutes nos fournitures sont payables au comptant. Les prix que nous communiquons sont donnés seulement à titre indicatif et sans engagement de notre part. Les prix facturés sont toujours ceux en vigueur au moment de la livraison.

Nos commandes sont toujours expédiées contre remboursement lorsque le Client nous téléphone ou nous télégraphie d'un lieu autre que celui où il réside, ou encore lorsque l'envoi est demandé en gare.

Tous les envois sont faits également contre remboursement pour les destinataires qui n'ont pas de compte ouvert dans la maison.

### EXPÉDITIONS

Indiquer exactement l'adresse, le mode d'envoi et la gare desservant la localité.

Sauf instructions, nos envois pour la France sont toujours faits comme suit :

- Par poste, comme échantillon recommandé, jusqu'à 500 grammes ;
- Par poste, comme lettre recommandée, de 500 grammes jusqu'à 1.500 grammes ;
- Par grande vitesse ou vitesse unique, pour tout colis supérieur à 1 kg. 500. Nous expédions toujours en grande vitesse, sauf contre-ordre, les colis lourds et encombrants ;

Par colis postaux, pour les colis de 0 à 20 kilogrammes, toutes les fois que ce mode d'expédition nous est indiqué par nos Clients ou que son utilisation est moins onéreuse que la grande vitesse ou la vitesse unique. (Voir tableau ci-après.)

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, port et emballage à la charge du Client. L'emballage est facturé au prix coûtant et n'est pas repris.

Vérifier les colis à l'arrivée ; en cas de contestations, faire une réclamation au transporteur qui en est responsable.

## MODES D'EXPÉDITION A UTILISER SUIVANT POIDS ET DISTANCES POUR LES COLIS JUSQU'A 20 KILOGS

I. EXPÉDITIONS EN COMPTE							
POIDS DES EXPÉDITIONS	DISTANCES KILOMÉTRIQUES						400 et au-dessus
	50	100	150	200	250	300	
Jusqu'à 3 kgs .....	Postal	Postal	Postal	Postal	Postal	Postal	Postal jusqu'à 20 kgs
De 3 à 5 — .....	Vitesse unique ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	
De 5 à 10 — .....	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	
De 10 à 15 — .....	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	
De 15 à 20 — .....	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	V.U. ou G.V.	

NOTA. — Au-dessus de 20 kgs, utiliser Colis à vitesse unique ou Colis express.  
Au-dessus de 50 kgs, utiliser GV ou PV selon l'urgence.

II. EXPÉDITIONS par GV contre REMBOURSEMENT	
Suppléments aux prix du tarif normal.	Retour de fonds 3 fr. par 100 fr. ou fract. de 100 fr. 4 fr. au-dessus de 100, jusqu'à 500. 6 fr. au-dessus de 500, jusqu'à 1.000. Au-dessus de 1.000 fr., 4 fr., plus 2 fr. par fraction indivisible de 1.000 francs.

III. EXPÉDITIONS par POSTAL contre REMBOURSEMENT	
Suppléments aux prix du tarif normal	Valeur déclarée : 0 fr. 75 par 500 francs ou fraction de 500 francs (maximum 5.000 francs). Retour de fonds } Jusqu'à 500 francs. = 3 fr. 60 De 500 à 1.000 fr. = 5 fr. De 1.000 à 2.000 fr. = 6 fr. 65

### RETOUR DES PIÈCES A L'USINE (PROVENANCE FRANCE).

a) Retour des pièces non conformes ou envois de pièces modèles.

Les retours ou envois de cette nature devront toujours être faits franco de port à l'adresse suivante :

1° Par grande vitesse (Messageries et Colis postaux) :

Usines RENAULT,  
Magasin des Pièces de Rechange,  
En gare de PONT-DE-SÈVRES (Seine-et-Oise).

2° Par petite vitesse :

Usines RENAULT,  
Magasin des Pièces de Rechange,  
En gare de SÈVRES-SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise).

Le colis doit porter, sur l'étiquette extérieure, le nom et l'adresse de l'expéditeur. Une étiquette attachée à chaque pièce doit répéter le nom et l'adresse de l'expéditeur et rappeler le numéro et le type du châssis correspondant, la désignation de la pièce et les numéros et date de facture de l'Usine relative à la fourniture de ces pièces. Mettre également dans le colis le bordereau bleu qui était joint à la pièce reçue de l'Usine.

Tout envoi doit, en outre faire l'objet d'une lettre explicative indiquant d'une façon détaillée les motifs du retour.

b) Pièces ou véhicules envoyés en réparation.

Les adresses à mettre sur les colis sont les mêmes que celles ci-contre suivant qu'il s'agisse de grande ou de petite vitesse, mais la mention « Magasin des Pièces de Rechange » doit être suivie de « pour l'Atelier de Réparation ».

Mêmes recommandations pour l'étiquetage des pièces et pour la lettre explicative adressée au Service Réparations, qui doit indiquer les travaux à effectuer.

Nous accusons réception des pièces ou véhicules qui nous sont envoyés en réparation et, sur demande, nous faisons connaître le montant de ces réparations. Dans ce cas, les travaux ne sont effectués qu'après acceptation de notre devis par le client.

Au cas où le client n'accepterait pas notre devis et nous demanderait le remontage des organes dans leur état primitif, le travail de démontage, de l'établissement du devis et du remontage lui seraient facturés selon le prix de revient.

Nous prions nos clients de nous demander le montant approximatif de la dépense à prévoir dans chaque cas pour l'établissement du devis avant que nous n'entreprenions celui-ci.

c) Pièces sous garantie, retournées pour examen.

Mêmes adresses que ci-contre, mais la mention « Magasin de pièces de rechange » doit être remplacée par « Commission d'Examen ».

Mentionner, sur l'étiquette attachée à la pièce et dans la lettre explicative, la nature de la déféctuosité constatée (voir ci-après le paragraphe *Garantie, Révision*).

### RETOUR DES PIÈCES OU VÉHICULES EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Ces retours doivent être faits franco de port à l'adresse suivante :

1° Par grande vitesse :

Société Anonyme des Usines RENAULT,  
Bureau des Douanes de Billancourt, RENAULT  
Gare de PONT-DE-SÈVRES (Seine-et-Oise).

2° Par petite vitesse :

Société Anonyme des Usines RENAULT,  
Bureau des Douanes de Billancourt, RENAULT,  
Gare de SÈVRES-SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise).

Le colis doit porter, sur l'étiquette extérieure, le nom et l'adresse de l'expéditeur. Une étiquette attachée à chaque pièce doit répéter le nom et l'adresse de l'expéditeur et rappeler le numéro et le type du châssis correspondant, la désignation de la pièce et les numéros et date de la facture de l'Usine, relative à la fourniture de ces pièces. Mettre également dans le colis le bordereau bleu qui était joint à la pièce reçue de l'Usine.

Tout envoi doit en outre faire l'objet d'une lettre explicative indiquant d'une façon détaillée les motifs du retour.

Il est indispensable de nous adresser, dès le départ du colis, une liste exacte des pièces qu'il contient et de nous indiquer le numéro du véhicule dont elles proviennent.

S'il s'agit d'un véhicule qui nous est adressé de l'étranger pour réparation, bien veiller à ce que les réservoirs d'eau et d'essence soient vidés ; emballer l'outillage et les accessoires, tels que lanternes, phares, trompes, enveloppes de rechange, etc., qui devront être portés sur la déclaration d'expédition, car le Chemin de fer ne se reconnaît responsable que des objets déclarés.

Si l'expéditeur désire obtenir l'entrée en France en franchise temporaire, il doit se mettre d'accord avec un commissionnaire à la frontière, qu'il chargera lui-même de l'exécution des formalités nécessaires et du versement de la caution exigée par l'Administration des Douanes.

Si, le délai de franchise expiré, le véhicule n'est pas réexpédié à son lieu d'origine, il sera, lors de sa sortie, soumis de droit au plein tarif de douane et, de plus, l'expéditeur encourt une amende.

L'admission temporaire peut être aussi obtenue pour les organes du véhicule (moteur, changement de vitesse, essieu, etc.) envoyés en France pour être réparés.

Le nom du commissionnaire expéditeur qui a accompli les formalités à l'arrivée doit nous être communiqué, car la réexpédition doit toujours être faite par son entremise.

En principe, les pièces détachées usagées revenant de l'étranger à titre définitif sont toujours soumises à un droit de douane.

**GARANTIE ET RÉVISION** Nos véhicules sont garantis pendant six mois à dater du jour de la facture, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais sous la réserve expresse que toutes les conditions qui se trouvent indiquées ci-après soient entièrement remplies. Nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'une surcharge même passagère ou de l'inexpérience du conducteur. La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule. Nous déclinons toute responsabilité à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient ou lorsqu'un de nos véhicules aura été transformé, modifié ou réparé en dehors de nos ateliers. Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne s'étendent ni aux organes qui portent la marque des fournisseurs du constructeur, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

Le vendeur remet à l'acheteur, lors de la livraison du véhicule, une demande de garantie que l'acheteur devra remplir et adresser au Constructeur. Ce dernier lui fera alors parvenir une « Carte de Garantie et de Service » se rapportant au véhicule acheté. Cette carte donne, au propriétaire du véhicule, droit à la garantie de six mois. La « Carte de Garantie et de Service » donne à l'acheteur le droit de faire procéder dans les Ateliers du vendeur, ou en cas d'impossibilité, dans ceux d'un autre concessionnaire de la marque, à une vérification gratuite de son véhicule au moment où il aura parcouru ses 1.000 premiers kilomètres, vérification dont les différents points sont déterminés sur le bon annexé à la « Carte de Garantie et de Service ». Faute d'avoir fait procéder à cette vérification, l'acheteur perdra le bénéfice de la garantie. Les échanges de pièces reconnus nécessaires au cours de cette révision sont soumis aux règles de la garantie.

**CONTESTATIONS** En cas de contestation, le Tribunal de la Seine sera seul compétent, de convention expresse, même en cas de demande incidente ou en garantie. Nos dispositions, acceptations de règlement ou expéditions contre remboursement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



## AVIS IMPORTANT

Ce catalogue ne contient que les pièces ou organes spéciaux aux châssis AGS 2 - AGS 3.

Pour les autres pièces ou organes, se reporter au catalogue P.R. 401, colonne I. Lire comme pour AGS I.





# TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I		CHAPITRE VI	
BOITE DE VITESSES		TOLERIE	
	Pages		Pages
Levier à galets de servo-moteur de freinage .....	1	Calandre .....	5
CHAPITRE II		CHAPITRE VII	
PONT ARRIÈRE		COMMANDES	
Corps de pont arrière.....	2	Pédale d'accélérateur .....	6
CHAPITRE III		Renvoi de commande d'accélérateur .....	6
ESSIEU AVANT		Tige de commande des gaz entre renvois .....	6
Essieu avant complet .....	3	Arbres de relais de frein.....	6
Corps d'essieu avant et fusées.....	3	Supports des arbres de relais de frein .....	6
Commande de segments de frein ...	3	Arbres de relais de frein.....	6
CHAPITRE IV		Palonnier de commande de frein avant .....	7
CADRE		Tiges et câbles de commande de frein .....	7
Supports de ressorts.....	4	Commande de frein avant.....	7
CHAPITRE V		Commande de frein arrière .....	7
AMORTISSEURS		CHAPITRE VIII	
Amortisseur arrière .....	5	CARROSSERIE	
		Tapis et accessoires.....	8



**AVIS IMPORTANT CONCERNANT LE NUMÉROTAGE DES PIÈCES**

Les numéros des pièces figurant dans le présent catalogue sont des numéros de fabrication et sont précédés de la lettre X. Exemple X. 720.623. Cette lettre X est spéciale à la première édition d'un catalogue et a pour but de rappeler au client qui commande une pièce d'après ce catalogue, sous le numéro précédé de la lettre X, qu'il doit en même temps mentionner le type et le numéro d'ordre du véhicule correspondant (plaque losange de la planche tablier, sous le capot). De son côté, le Magasin des Pièces de rechange, voyant un numéro de pièce précédé de X, fera les vérifications nécessaires et, au cas où ce châssis serait d'une série légèrement différente de celle prévue lors de l'établissement du catalogue, il pourra, à coup sûr, fournir la pièce convenable en corrigeant, s'il y a lieu, le numéro de pièce. Par contre, toute pièce demandée par son numéro de fabrication non précédé de la lettre X, sera fournie conforme à ce numéro. Le signe \* indique une pièce nouvelle dans le type considéré.

CHAPITRE PREMIER

BOITE DE VITESSES

DÉSIGNATIONS	Coefficient	NUMÉROS DE FABRICATION
--------------	-------------	------------------------------

LEVIER A GALETS DE SERVO-MOTEUR DE FREINAGE

Bielle assemblée de commande de frein entre servo-moteur de freinage et relais de frein 1 X 7.245.212

## CHAPITRE II

## PONT ARRIÈRE

## CORPS DE PONT ARRIÈRE

Corps de pont arrière avec supports de ressorts et tôles support de segments de frein .....	1	X 7.245.402
Tôle support arrière de segments de frein avec guide de cône de réglage :		
<i>Droite</i> .....	1	X 7.245.403
<i>Gauche</i> .....	1	X 7.245.404
Support d'axe à came avec bague, écrou et graisseur :		
<i>Droit</i> .....	1	X 7.244.291
<i>Gauche</i> .....	1	X 7.244.292
Bague du support d'axe à came .....	2	X 8.113.684
Écrou de blocage du support d'axe à came .....	2	X 8.115.277
Levier de commande de frein arrière :		
<i>Droit</i> .....	1	X 8.115.975
<i>Gauche</i> .....	1	X 8.115.974

## CHAPITRE III

## ESSIEU AVANT

## ESSIEU AVANT COMPLET

Essieu avant sans roues ni tube amortisseur ( <i>entr'axe des pivots 1,136 m.</i> ) :		
<i>Pour AGS 2 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 7.244.324
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 7.244.325
<i>Pour AGS 3 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 7.245.942
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 7.245.943
Butée de braquage .....	2	X 8.116.875

## CORPS D'ESSIEU AVANT ET FUSÉES

Tôle support de segments de frein, avec support de cône de réglage et support d'axe à came :		
<i>Pour AGS 3 :</i>		
<i>Droite</i> .....	1	X 7.246.162
<i>Gauche</i> .....	1	X 7.246.163
Support de gaine sur tôle support :		
<i>Pour ASG 3</i> .....	2	X 7.245.948

## COMMANDE DES SEGMENTS DE FREIN

Axe à came de commande de frein avant :		
<i>Pour AGS 2 :</i>		
<i>Droit</i> .....	1	X 8.115.243
<i>Gauche</i> .....	1	X 8.115.244
<i>Pour AGS 3 :</i>		
<i>Droit</i> .....	1	X 8.116.423
<i>Gauche</i> .....	1	X 8.116.424
Levier de commande de frein avant :		
<i>Pour AGS 2</i> .....	2	X 8.115.248
<i>Pour AGS 3</i> .....	2	X 8.116.425

## CHAPITRE IV

## CADRE

## SUPPORTS DE RESSORTS

Support de gaine de câble de frein avant sur support arrière de ressort avant :		
<i>Côté opposé à la direction. Pour AGS 3 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 7.246.129
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 7.246.130
<i>Côté direction :</i>		
<i>Pour AGS 2</i> .....	2	X 7.244.311
<i>Pour AGS 3 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 7.246.131
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 7.246.132
Support arrière de ressorts avant assemblé :		
<i>Côté opposé à la direction :</i>		
<i>Pour AGS 2 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 8.116.324
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 8.116.325
<i>Pour AGS 3 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 8.116.835
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 8.116.836
<i>Côté direction :</i>		
<i>Pour AGS 2</i> .....	1	X 8.116.326
<i>Pour AGS 3 :</i>		
<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 8.116.824
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 8.116.825
Entretoise des supports arrière de ressorts avant :		
<i>Côté opposé à la direction :</i>		
<i>Long. 48 mm</i> .....	1	X 8.116.038
<i>Long. 35 mm - Pour AGS 3</i> .....	1	X 8.107.881
<i>Côté direction (long. 51 mm) :</i>		
<i>Pour AGS 2</i> .....	1	X 8.116.039
<i>Pour AGS 3</i> .....	2	X 8.116.039

## CHAPITRE V

## AMORTISSEURS

Amortisseur arrière :		
<i>Droit</i> .....	1	X 7.245.921
<i>Gauche</i> .....	1	X 7.245.922

## CHAPITRE VI

## TOLERIE

## CALANDRE

Calandre assemblée, en gris, avec jones chromés	1	X 7.244.746
Jonc central de calandre, chromé .....	1	X 5.507.573-04
Enjoliveur de calandre, avec goujon, chromé...	1	X 7.244.751
Tôle inférieure de fermeture de calandre, assemblée .....	1	X 8.116.317



## CHAPITRE VII

## COMMANDES

## PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

Pédale de commande d'accélérateur :

<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 791.491
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 788.353

## RENOI DE COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR

Axe de pédale de commande d'accélérateur :

<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 8.106.451
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 8.112.927
Rotule rapide à bout taraudé, du levier, complète	1	X 8.108.238

## TIGE DE COMMANDE DES GAZ ENTRE RENVOIS

Tige de commande des gaz avec écrous

(long. 107 mm) .....	1	X 7.232.118
----------------------	---	-------------

## ARBRES DE RELAIS DE FREIN

a) Supports des arbres de relais de frein.

Support de coussinet d'arbre avec graisseur.....	2	X 7.242.411
Coussinet d'arbre de relais de frein .....	2	X 8.114.775

b) Arbres de relais de frein.

Arbre de relais de frein, complet :

<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 7.245.944
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 7.245.945

Arbre de relais de frein, nu :

<i>Pour direction à gauche</i> .....	1	X 8.116.744
<i>Pour direction à droite</i> .....	1	X 8.116.819

Levier de renvoi de commande de frein avant	1	X 8.116.742
Levier de renvoi de commande de frein arrière		
avec bague et graisseur .....	1	X 7.245.946
Levier double d'accompagnement et de relais	1	X 8.116.745

Goupille de fixation des leviers :

*Sauf levier de commande de frein avant :*

<i>Pour direction à gauche</i> .....	3	X 8.111.312
<i>Pour direction à droite</i> .....	2	X 8.111.312
Pour levier de commande de frein avant.....	4	X 8.117.413

Levier commandé par frein à main :

*Pour direction à droite :*

<i>Pour AGS 2</i> .....	1	X 8.115.817
<i>Pour AGS 3</i> .....	1	X 8.116.818

## Palonnier de commande de frein avant.

Palonnier principal .....	1	X 8.115.373
Axe du palonnier principal .....	1	X 7.053.235
Chape double de palonnier .....	1	X 8.115.386
Axe de chape double.....	6	X 8.115.605
Ressort de rappel de commande de frein .....	1	X 8.115.655

## TIGES ET CABLES DE COMMANDE DE FREIN

a) Commande de frein avant.

Câble de commande de frein avant avec chape réglable :

<i>Pour AGS 2, long. 1,615 m.</i> .....	1	X 7.243.732
<i>Pour AGS 3, long. 1,360 m.</i> .....	1	X 7.245.947

Axe d'articulation de chape :

<i>Pour chape réglable</i> .....	2	X 777.486
<i>Pour chape fixe</i> .....	2	X 8.115.040

b) Commande de frein arrière.

Câble de commande de frein arrière avec chape

réglable et écrou (long. totale 1,555 m.).....	2	X 7.246.164
--	---	-------------

## CHAPITRE VIII

## CARROSSERIE

## TAPIS ET ACCESSOIRES

Cache-poussière des pédales (*entr'axe passage*  
*des pédales 106 mm*) ..... 1 X 8.108.171

